

Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré; et si le ministère des âmes exige un culte de soi-même, le ministère de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austérités. — Lacordaire (1802-1861.)



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

Table with subscription rates: ABONNEMENT: Un an \$1.00, Six mois .60, ETATS-UNIS: Un an \$1.50, Six mois \$1.00

Le Carême

Temps de réflexion, de prière, de sacrifice

"L'homme n'est grand qu'à genoux!"

Louis Veillot.

Dans la course de nos jours, où l'irréflexion prend trop de place, il est bon de s'arrêter parfois, pour songer au pourquoi de la vie, à nos devoirs comme individu, comme citoyen, comme chrétien.

Le carême est une heureuse occasion de nous recueillir à ces fins. C'est une halte nécessaire. Le Législateur Suprême l'a déclaré: "L'homme ne vit pas seulement de pain" l'âme, immortelle, doit aussi se nourrir d'aliments qui sachent développer et maintenir en elle une vitalité féconde, une source sans cesse renouvelée d'aspirations vers ses sublimes destinées, et les forces nécessaires pour y atteindre.

Ces aliments immatériels sont la réflexion, la prière, le sacrifice.

Par la réflexion, l'homme reconnaît ses faiblesses, ses erreurs, sa dépendance de Dieu. La vanité des plaisirs, des honneurs, des richesses, lui apparaît petit à petit, à mesure que s'élève le niveau de ces sortes de pensées.

Alors, plus l'âme monte et grandit, plus facilement et plus sincèrement aussi l'être humain s'agenouille.

"L'homme n'est grand qu'à genoux!" a dit Louis Veillot. Et de sa plume inspirée, il poursuit: "en s'agenouillant, il confesse qu'il connaît, qu'il aime, qu'il adore un Etre plus grand, plus beau, plus noble, meilleur que lui et le monde... Prosterné devant cet Etre suprême, il entre en communication avec sa majesté, il lui demande des sentiments qui l'agrandissent, une foi qui l'élève. Quand je m'agenouille pour adorer, en ces moments là, loin de toucher la terre, je sens tomber les poids qui m'attachent, je me sens pousser des ailes.

Le pharisien priait debout. Derrière lui, le publicain prosterné se dépouillait de sa misère et se préparait à prendre son vol.

Quand à ceux qui ne s'abaissent point devant Dieu, je connais ces êtres fières. Agenouillés ou non, je les vois plus que courbés devant quelqu'un ou devant quelque chose, il y en a qui se tiennent ainsi devant eux-mêmes."

Celui qui réfléchit et prie éprouve le besoin d'immoler quelque chose de lui-même à Celui dont il dépend si totalement, et qui doit être, un jour, son juge, et la récompense de ses efforts vers le bien.

Réflexion, prière, sacrifice: voilà les trois voiles merveilleuses où le vent doit souffler pour mener à bon port l'esquif menacé et ballotté de nos frères existences. Voilà les hélices puissantes, capables de soulever jusqu'à Dieu l'avion mystique de notre âme, pour la faire survoler et la maintenir au dessus des fragilités, des laideurs, des embûches et des précipices d'un matérialisme à base de fausseté, de mirage et de désolation.

Madame Camille DUGUAY

Les coeurs où la jeunesse ne meurt pas

Borner la vie à la jeunesse, c'est la méconnaître, c'est la mépriser. Car elle vaut mieux si nous savons la remplir; ou plutôt mieux vaut reconnaître qu'il est des coeurs où la jeunesse ne meurt jamais et sait, dans un perpétuel renouveau, s'épanouir et se développer sans cesse. Il dépend de chacun de nous d'aller à la source mystérieuse puiser le secret de cette jeunesse immortelle; il suffit de s'oublier soi-même et de croire à la grandeur, à la force intrinsèque de la vie et à la beauté des devoirs qu'elle entraîne.

Etre jeune, cela signifie avoir gardé intacte l'espérance, et dans de la foi; être jeune, cela signifie ne pas mesurer les affaires du monde au mètre de notre vie, ne pas juger la bataille perdue parce que nous sommes blessés, ne pas douter de la cause même en doutant de soi-même; être jeune, c'est imiter un vieux pape de 92 ans qui signait ces lignes superbes et confiantes: "Dix-neuf siècles d'une vie écoulée dans le flux et le reflux des vicissitudes humaines nous apprennent que les tempêtes passent sans avoir atteint les grands fonds."

NOS COLLEGES AU MICRO

Le dimanche, 27 fév. à 7 heures du soir,

Le Collège des Jésuites à Québec et le Collège de Rimouski prendront part au tournoi de Nos Collèges au micro le dimanche, 27, au Palais Montcalm à Québec. Le tournoi portera sur "La civilisation grecque au triple point de vue de l'histoire, du théâtre et des institutions."

LA FETE DU PAPE

Le 2 mars marque l'anniversaire de l'élection de S.S. Pie XII. Suivant une décision récente de l'épiscopat de la province de Québec, la fête annuelle du Pape, aura lieu dorénavant le jour anniversaire de cette élection si c'est un dimanche, sinon le dimanche qui suit. Ce sera donc cette année, le dimanche 5 mars. Les attaques récentes contre le Souverain Pontife font un devoir

à tous les catholiques de se rallier davantage autour de leur chef, de lui témoigner leur attachement et leur soumission, et surtout de prier pour lui. Le P. Bonaventure Péloquin, O.F.M. vient de publier dans la collection de l'Oeuvre des Tracts de l'Ecole Sociale Populaire une plaquette: "Nos devoirs envers le Pape" que tous les catholiques liront avec profit.

Il faudrait aussi profiter de cet anniversaire pour se pénétrer de l'enseignement de Pie XII sur les conditions d'une paix juste et stable. Sa Sainteté a consacré tous ses messages de Noël de 1939 à cet important sujet. Elle a condensé en cinq articles les points fondamentaux auxquels on doit tenir. Cet enseignement s'oppose aux idées de haine et d'oppression. Il base la paix sur des conditions nouvelles de vie dans chaque pays, conditions plus humaines, plus chrétiennes. Faisons pénétrer cet enseignement dans le peuple, dans les universités, dans les parlements, si nous voulons vaincre les idées païennes et revenir à un ordre fait de justice et de charité.

Radiodiffusion de la Croix-Rouge

La campagne de souscription

Aujourd'hui même, un soldat est mort pour vous! Où qu'il porte? Le sol qui a bu son sang est maintenant sacré.

Ce Canadien est mort parce qu'il croyait que notre Canada valait d'être défendu. Il s'est battu pour nous défendre, pour que nous jouissions de la sécurité et de la paix, pour que nous puissions vivre dans la joie et dans le confort d'un pays libre.

Beaucoup de combattants blessés survivent à leurs blessures. Si les pertes sont moins lourdes qu'autrefois, c'est que la science de la médecine ont fait des progrès énormes.

Mais n'oublions pas que TOUTS les combattants blessés ont besoin de NOTRE aide. Le sérum sanguin accompli de véritables miracles parmi les victimes de la guerre. Partout où des Canadiens risquent leur vie, il faut des réserves de sérum asséchés.

Et pour nos marins, nos soldats et nos aviateurs, il faut en abondance des pansements, des médicaments, des aliments spéciaux, des articles de toutes sortes. Le moins que nous puissions faire n'est-il pas de leur donner le nécessaire?

Fidèle à sa glorieuse mission humanitaire, la Croix-Rouge canadienne s'occupe partout et toujours de nos blessés.

Si vous connaissez un peu l'histoire de l'humanité, tâchez d'imaginer ce que seraient les guerres modernes si la Croix-Rouge n'existait pas. Après les batailles d'autrefois, des milliers et des milliers de blessés restaient là sans soin, endurent des souffrances inconcevables. Et personne ne s'occupait d'eux.

Ce sont des scènes que l'on ne voit plus de nos jours. Si loin que ce soit, le combattant blessé est secouru. La Croix-Rouge étend son action bienfaisante sur le monde entier.

C'est dire qu'en cette année 1944, les Canadiens ont des responsabilités plus lourdes que jamais. Car le monde entier est aujourd'hui menacé par les forces de la barbarie.

Nous ne sommes pas pris au dépourvu. On nous apprend que des combats encore plus sanglants auront lieu. Les souffrances seront indicibles.

Il faut donc que la Croix-Rouge canadienne — notre Croix-Rouge à tous — ait les moyens de faire sa part dans le conflit mondial.

La Croix-Rouge canadienne est votre déléguée personnelle. Elle envoie des vivres aux prisonniers de guerre en Europe et en Extrême-Orient. Elle procure du sérum sanguin aux médecins sur tous les champs de bataille. Elle fournit à nos troupes des fournitures médicales et chirurgicales. En un mot, la Croix-Rouge canadienne vous remplace là où vous ne pouvez aller personnellement, c'est-à-dire chez ceux qui souffrent de la guerre.

Notre devoir est bien tracé: il faut que chacun de nous donne le plus possible. N'oublions pas que nous sommes dans la cinquième année de la plus grande guerre de tous les temps.

Tous les Canadiens sont en guerre. Que ceux qui ne donnent pas un fils ou un époux donnent au moins généreusement leur temps et leur énergie pour les combattants. Dans combien de foyers canadiens n'a-t-on pas reçu un message où se trouvaient ces mots terribles: "perdu" ou "tombé au champ d'honneur" ou "prisonnier de l'ennemi". Malgré ces drames hélas trop fréquents, ne sommes-nous pas plus privilégiés que les malheureuses populations de l'Europe.

Remercions le ciel de pouvoir donner, de pouvoir aider.

Pour toutes ses oeuvres, la Croix-Rouge canadienne aura besoin cette année d'au moins \$10,000,000. C'est pour obtenir cet argent qu'aura lieu, du 28 février au 15 mars, la campagne annuelle de souscription, où la province de Québec fournira sans doute \$2,250,000. Dans toutes campagnes précédentes, nos compatriotes se sont montrés très généreux. Pourquoi ne le serions-nous pas encore cette année?

Son Exc. Mgr Lafortune prononce une conférence en présence des membres de la St-Jean-Baptiste de Victoriaville

Samedi le 5 février à l'hôtel Grand Union, une des soirées les mieux réussies auxquelles le public de Victoriaville ait été convié, a eu lieu sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Victoriaville, qui inaugura ainsi sa série de dîners-causerie.

M. Raymond Beaudet, président de la section de Victoriaville occupait le siège présidentiel, Mgr Albini Lafortune a été le conférencier d'honneur. Dans le voisinage immédiat des sièges officiels avaient pris place, M. le chanoine A. Pellerin, curé de la paroisse des Saints Martyrs Canadiens, le révérend Frère Fernand, supérieur du Collège, M. l'abbé A. Dumas, aumônier de notre société, M. l'abbé Georges Abel, chapelain de l'Ecole d'aviation, M. l'abbé Robert Houle, vicaire, M. et Mme J.-E. Alain, M. et Mme Raymond Beaudet, M. et Mme J.-H. Laflamme, M. et Mme Euclide Jutras, M. et Mme Thomas Grégoire, M. et Mme P.-H. Plourde, M. et Mme Aurèle Roux, M. et Mme Donia Hamel, représentant des ouvriers syndiqués et M. et Mme Roland Provencher.

M. Ouil Mikot, P. A. et M. A. Cantin, chef d'Escadrille avaient adressé au président des messages d'excuse de ne pouvant assister à cette soirée. Une foule d'autres personnalités de marque avaient aussi été empêchées d'accepter l'invitation de la Saint-Jean-Baptiste. Il est bien impossible d'en donner ici l'énumération mais il convient de mentionner: Son honneur le Maire et Mme Félix Champagne, Son Honneur le Maire et Mme Wilfrid Labbé, M. et Mme J. D. Gagné, M. et Mme Léopold Bérubé, M. et Mme Maurice Ducharme.

L'organisation a été incapable de répondre à la demande de nombreux citoyens qui ont manifesté le désir de prendre part à cette soirée et elle s'en excuse sincèrement.

La Société Saint-Jean-Baptiste s'honore hautement d'avoir pu compter sur la présence des personnalités suivantes: M. et Mme Charles Deus Jutras, M. et Mme Jos Ri-chard, M. et Mme V. L. Brunelle, M. et Mme Irénée Rousseau, M. et Mme Emile Fournier, M. et Mme L.-P. Auger, M. et Mme Georges-E. Jutras, M. et Mme Gérard Denault, M. et Mme Paul Brunelle, MM. P. Parent, Conrad Tourigny, Sasse-vill espérance, Alfred Roux, Antonio Leahy, Henri Allard, Alfred Blais, Damien St-Georges, Dr J.-M. A. Ferland, Albert Morissette, Robert Astell, et Emilio Patry.

M. et Mme Hubert Richard dont les places avaient été retenues ont été empêchés de les remplir.

En termes savamment choisis, M. Raymond Beaudet présenta le distingué conférencier. En ce faisant le président rappela aux auditeurs la carrière de l'évêque de Nicolet. En voici un résumé:

"Son Excellence Mgr Albini Lafortune a vu le jour, dans le mois de la Vierge et des fleurs, à Saint-Paul de Joliette, le 5 mai 1893. Notre évêque est issu du mariage de Onésime Lafortune, cultivateur, et de Agnès Renaud. Il a donc l'honneur de compter au nombre de la constellation de grands hommes qui, chez nous, sont montés de la terre.

Il a puisé les premiers rudiments de son instruction, à la petite école du rang, qui se dressait non loin du foyer paternel.

En 1905, le jeune Albini Lafortune s'inscrivait au Séminaire de Joliette, pour entreprendre ses études classiques; il franchit là toutes les étapes de la vie scolaire, pour arriver à un brillant couronnement en 1913 et se destiner ensuite au sacerdoce.

En 1915, ses études théologiques se continuent au grand Séminaire de Montréal, pour se terminer en 1917.

Le 15 avril 1917, dans sa paroisse natale de Saint-Paul de Joliette, l'abbé Lafortune réalise enfin le rêve sublime de sa jeunesse, et il reçoit l'onction sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr Forbes, alors évêque de Joliette.

De mai à septembre 1917, l'abbé Lafortune est vicaire à Saint-Esprit de Montcalm; en septembre 1917, l'abbé Lafortune vient apporter à la Métropole, la flamme de son zèle apostolique, et il exerce ses fonctions vicariales à Saint-Viateur d'Outremont, de 1917 à 1920.

En 1920, il traverse les mers et va s'inscrire à l'Angélique de Rome, pour couronner sa formation supérieure; et en 1922, il obtient le double titre de Docteur en Philosophie et en théologie.

Il se remet ensuite à l'étude et va suivre les cours de l'université de Louvain, pour obtenir son grade de licencié en sciences sociales, économique et politiques en 1923.

A son retour d'Europe avec une telle préparation, l'autorité ecclésiastique de Joliette l'attendait pour lui confier la direction du journal "L'Action Populaire", publié à Joliette.

A cette tâche déjà lourde de labeurs et de responsabilités, l'abbé Lafortune ajoutait des cours de sciences sociales au séminaire de Joliette, et en 1937, il acceptait la direction de l'action catholique diocésaine.

Cette carrière encore brève, mais si remplie de travail, d'études et d'expérience avait déjà attiré les regards de la hiérarchie catholique, et au mois de mai, 1938, par la grâce de Dieu et la volonté du Saint-Siège, l'abbé Lafortune était invité à monter sur le siège épiscopal de Nicolet.

Son Excellence Mgr Albini Lafortune reçut la plénitude du sacerdoce des mains de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, dans sa somptueuse Cathédrale de Nicolet, le 25 juillet 1938."

Certaines circonstances ont empêché l'organisation de prendre les moyens de fournir à la presse le résumé des paroles de l'Evêque. Cette causerie presque scientifique qu'il se révélait à la fois l'ancien journaliste, le professeur, le philosophe, le théologien et l'homme de science, échappaux talents synoptiques du profane qui en cherchait à faire la synthèse. Si clair que puisse en avoir été l'agencement, le schéma d'une telle pièce d'éloquence ne se dessine pas au caprice de la main par celui qui est entièrement pris au plaisir de suivre celui qui en fait l'exposé. De crainte de n'en pouvoir donner une juste idée il vaut mieux omettre de rapporter les enseignements patriotiques et religieux de cette conférence.

Son Excellence a retenu ses auditeurs avec sa bonhomie coutumière égayant ses doctes remarques d'anecdotes et d'histoires comiques. A un moment donné, avant de répondre à une question qu'il venait de se poser à lui-même, il compare la situation à une scène où un enfant, interrogé par son curé qui lui demandait la réponse de catéchisme suivante: "Pourquoi dites-vous que l'Eglise Catholique est une?"

Après le souper, Son Excellence descendit à faire un brin de causerie avec les invités dans les salons de l'hôtel et les quitta ensuite pour se rendre en compagnie de M. le chanoine A. Pellerin et du président Raymond Beaudet, à l'Hôtel Dieu d'Arthabaska où M. P.-H. Plourde l'y alla conduire. Pour terminer sa soirée Monseigneur eut l'occasion de faire l'expérience d'un voyage entre nos deux villes, le soir, par une violente bourrasque de neige, le trajet n'ayant heureusement été marqué d'aucun accident.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de prendre part à cette soirée garderont toujours le souvenir des moments qu'ils ont eu le plaisir de passer en la si agréable compagnie de leur Evêque et Notre Société Nationale, la Société St-Jean-Baptiste de Victoriaville, réclame le crédit d'en avoir fourni l'occasion.

EN BADINANT

SI VOS NERFS SONT TENDUS

Si vos nerfs sont tendus, mâchez de la gomme, vous dira la radio tous les mercredis soirs... et bien d'autres fois encore.

Si votre digestion ne va pas, MACHEZ DE LA GOMME! Voulez-vous conserver vos dents blanches, MACHEZ DE LA GOMME!

Pour avoir une haleine parfumée, MACHEZ DE LA GOMME!

Pour le bon fonctionnement de vos intestins, MACHEZ DE LA GOMME.

Si vous voulez attraper l'air... distingué, MACHEZ DE LA GOMME.

Si vous voulez vous distraire, MACHEZ DE LA GOMME (ballon).

MACHEZ, MACHEZ toujours, sur la rue, à l'usine, au bureau, à la maison, etc.

Eti dire que le caoutchouc est rationnel! Mais, qu'est-ce que cela peut bien faire aux capitalistes GOMMEUX?

A en croire certains commediaires, la gomme serait un remède à tous les maux, un article de luxe, un maniement ultra-chic... (chique) des machoches.

N'est-il pas étonnant qu'un produit si vanté, à un seul cent la palette, ne trouve à loger sa retentissante publicité que dans les airs? Serait-ce en vue d'attirer l'attention des habitants de la lune? ou de tenter les oiseaux?

Les mêmes commentateurs de la radio, vous diront encore: "Envoyez de la GOMME à nos soldats, à nos marins, à nos aviateurs." Comme si la guerre pouvait se gagner à force de machées de gomme. A moins que ce mouvement grimaçant de MACHAGE ne fasse peur à l'ennemi et lui fasse prendre en même temps la poudre d'escampette.

A bon entendeur, SALUT!

J.-A. BROOHU

Assemblée annuelle de The Shawinigan Water & Power Company

Remarques du président

La compagnie Shawinigan pousse au développement industriel et bat la marche dans l'électrification rurale.

Dans son allocution aux actionnaires réunis en assemblée annuelle à Montréal aujourd'hui, M. James Wilson, président de The Shawinigan Water & Power Company, s'est exprimé en partie comme suit: "En l'espace d'une seule génération, la vallée de Saint-Maurice s'est entièrement transformée; d'une région presque inhabitée, elle est devenue un grand centre industriel qui fabrique des pâtes et papiers, des textiles et une grande variété de produits métallurgiques et chimiques. Le capital privé et l'initiative privée ont donné ces résultats. Sans eux, je doute fort que ces industries auraient pu s'établir et subséquemment se développer et continuer avec succès leurs opérations pendant une période difficile qui a compté deux guerres mondiales."

M. Wilson a tout particulièrement signalé les points suivants: Toute l'énergie électrique que génèrent les usines de la compagnie Shawinigan est vendue et distribuée dans la province de Québec. Pas un seul kilowatt-heure n'est vendu ni livré hors de la province.

Le prix moyen du kilowatt-heure de toute l'énergie vendue et distribuée par la compagnie Shawinigan est inférieur au prix moyen analogue de toute autre compagnie d'électricité au Canada.

La compagnie Shawinigan s'est toujours rendu compte de l'importance d'un service d'électricité bon marché pour les fermiers et les autres habitants des régions rurales; au cours des derniers quinze ans, elle a engagé plus de \$5,000,000 de ses propres fonds pour établir et étendre de tels services. Les restrictions actuelles rendent impossible toute extension pendant la guerre, mais la paix revenue, on prévoit avec confiance que la compagnie poursuivra son programme.

Dans aucune province du Canada, dans les régions agricoles

comparables à celles que dessert la compagnie Shawinigan, le service de l'électricité n'est offert d'une façon plus générale aux fermiers et dans les municipalités rurales à un prix plus bas que dans le territoire de la compagnie Shawinigan.

Au sujet des opérations de Shawinigan Chemicals Limited, M. Wilson a mentionné qu'en ce moment cette compagnie et ses diverses filiales fabriquent une grande variété de produits, presque tous indispensables à l'oeuvre de guerre; il s'est dit confiant qu'après la guerre ces produits seront en demande croissante.

TARIF DU SOIR AU BELL TELEPHONE

L'annonce qu'à compter du 1er mars le tarif des communications interurbaines de nuit sera en vigueur dès 6 p.m. au lieu de 7 heures comme autrefois, revêt un intérêt particulier pour nos troupes cantonnées à travers le pays et qui veulent téléphoner à leur famille. Ce changement affecte également toutes les lignes du réseau transcanadien.

On s'attend que cette mesure donne deux résultats principaux: les avantages additionnels qu'offre ce prolongement de la période du tarif de nuit, et le dégagement des lignes de guerre fort achalandées et qu'il est impossible d'accroître vu la disette de matériel.

En sus, le prolongement de la période du tarif de nuit ne peut manquer de se traduire par une économie marquée pour les usagers.

PUBLICATION SUR LA RIVIERE-LA-PAIX

Cette nouvelle publication intitulée: "Vers le Royaume de la Rivière-la-Paix est destinée à toute personne voulant se renseigner sur ce merveilleux coin de pays, de notre pays. Aucune réimpression de ce livre ne possède de meilleurs records de production agricole, dit le Colonel J. K. Cornwall (Grande Prairie Herald, 30 déc. 1943). Toutes les personnes qui s'intéressent à la colonisation, et plus particulièrement tous les aspirants-colons, feraient bien de se procurer un exemplaire de cette publication en envoyant dix sous à la Société de Colonisation de la Rivière-la-Paix, casier postal 339, Drummondville.

ON DEMANDE

Des jeunes filles sérieuses — pas moins de 18 ans — pour l'entretien des chambres et des plateaux des malades. Salaire: \$25.00 par mois, six jours de travail par semaine. Adresser toutes communications à Sr Supérieure, Hôpital St-Jean, St-Jean, P.Q.

SOIREE D'AMICALISTES

Judi soir, le 17 février courant, à 8 hrs. avait lieu en la salle de réception de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes, de cette ville, la première d'une série de séances mensuelles organisées par les membres de l'Amicale des Anciens élèves de cette institution.

Cette séance était sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Chs-Ed. St-Germain, représentant de Son Exc. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, et de Son Honneur le maire J.-A. Martin, de cette ville.

On remarquait sur les sièges d'honneur outre le chanoine Chs-Ed. St-Germain et Son Honneur le maire J.-A. Martin, M. l'abbé L. Gaudet, professeur au séminaire, le Rév. Frère Emilien, directeur de l'Académie, le Rév. Frère Dominique, propagandiste de l'Amicale, le Rév. Frère Mizael, sous-directeur de l'Académie ainsi que tous les officiers de l'Amicale.

M. l'échevin J.-Bpte Métivier, président de l'Amicale agissait comme maître de cérémonie.

Un auditoire nombreux avait envahi la salle de réception de l'Académie.

La séance s'ouvrit par la présentation d'un film sur la guerre, suivi d'une conférence sur les causes de la guerre donnée par M. l'abbé Albertus Martin, professeur au séminaire et aumônier de l'Amicale, des Anciens élèves de l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le conférencier fut présenté en termes élogieux par M. Bruno Desfossés, professeur laïque à l'Académie et secrétaire de l'Amicale.

M. l'abbé Albertus Martin sut intéresser tout son auditoire en repassant les nombreuses causes de la guerre présente.

M. Jean Brassard, 1er vice-président de l'Amicale remercia le conférencier et l'invita pour une nouvelle conférence.

Un second film encore sur le sujet de la guerre fut de nouveau présenté sur l'écran.

M. Jean-Baptiste Métivier, président de l'Amicale remercia M. l'abbé Paul Roy, préfet des Etudes à l'Ecole moyenne d'Agriculture, de cette ville, pour avoir bien voulu mettre à la disposition des Amicalistes de l'Académie Commerciale de Nicolet, sa machine cinématographique ainsi que tout le nombreux auditoire qui a bien voulu assister à cette première séance mensuelle des Amicalistes de Nicolet et invita de nouveau toute la population nicolétaine à assister toujours nombreuse aux séances mensuelles des Amicalistes. La soirée se termina par le chant "O Canada".

IMPOSANTE CEREMONIE RELIGIEUSE A LA MAISON-MERE DES REV. SS. DE L'ASSOMPTION DE LA STE-VIERGE DE NICOLET

Mardi, le 15 février courant, avait lieu en la chapelle de la Maison-Mère des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, de cette ville, une imposante cérémonie religieuse de prise d'habit et de vœux temporaires présidée par Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, assisté de MM. les abbés Arthur Girard, principal de l'Ecole Normale de cette ville, et Antonio Pelletier, de Ste-Anne de la Pocatière.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Père P.-L. Bergeron, s.s., de Montréal.

La retraite préparatoire à cette cérémonie religieuse fut prêchée par le Rév. Père Léopold Boiteau, o.f.m., des Trois-Rivières.

On remarquait au sanctuaire: Mgr F.-A. St-Germain, P.D. de Nicolet, Mgr Alphonse Dupuis, P.D., d'Hallebury, les RR. PP. Henri-Marie Guindon, s.m.m., supérieur de la Villa du Rosaire, Maurice-C. Cadieux, s.m.m., supérieur du noviciat des RR. PP. Montfortains de Nicolet, A. Gaudet, o.f.m., d'Edmonton, M. le chan. Chs-Ed. St-Germain, aumônier de la communauté, MM. les abbés Henri Bernier, curé d'Arthabaska, J.-H. Belcourt, curé de La Bale du Febvre, Chs-Ed. Brassard, curé de Ste-Christine, Ernest

Jacob, curé de S.-Coeur de Shawinigan, Arthur Jacob, curé d'Alma-ville, Charles Minette, de Montréal, Martial Manseau, Louis-Ph. Bots-sonnault, Geo. Auger, Ph. Poulet, de Nicolet, Moise R. Ledoux, de Worcester.

Toute la communauté ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis des nouvelles religieuses avaient pris place dans la vaste nef de la chapelle.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception des parents et des amis au parloir de la communauté.

Ont revêtu le Saint Habit: Mlles Véronique Michel de Ste-Sophie de Lévrard, en religion Sr Ste-Véronique de Milan, Monique Michel, de Ste-Cécile de Lévrard, en religion Sr St-Emile; Gertrude Allard de Ste-Monique, en religion Sr St-Rémi; Yolande St-Onge, de St-Etienne des Grés, en religion Sr St-Etienne; Thérèse Defoy, d'Amos, en religion Sr St-Victorien; M.-Jeanne Dubuc, de Victoriaville, en religion Sr Ste-Rose Martyre; Rhéa Saucier de Montréal, en religion Sr Ste-Virginie; Yvette Lévesque, de Kamouraska, en religion Sr Joseph du Perpétuel Secours; Madeleine Beauchemin, d'Iroquois Falls, Ont., en religion Sr Madeleine du Christ-Roi; Lucie Labbé, de Victoriaville, en religion Sr Louise du Sauveur; Lucille Julien, de St-Guillemme, en religion Sr Noëlla Marie; Anne-Marie Marcotte, de Dupuy, en religion Sr Marie Anne des Lys; Madeleine Talbot, de Ryland, Ont., en religion Sr Madeleine de la Charité; Thérèse Boisclair, de Ste-Perpétue, en religion Sr Gabriel des Anges; Eugénie Lévesque, de Kamouraska, en religion Sr Ste-Eugénie; Pauline Pournier, de Tr.-Rivières, en religion Sr St-Joseph Calsanz; Fernande Durand, de Montréal, en religion Sr Bernadette de Jésus; Rolande Villemure, d'Yamachiche, en religion Sr St-Anselme; Réjeanne Ouellette, de St-Patrice de Tingwick en religion Sr Agnès Thérèse; M. Marthe Lauzon, de Montréal, en religion Sr Jeanne de l'Immaculée; Denise Vigneault, de St-Raphaël d'Aston, en religion Sr Claire Dentse; Glizèle Boucher, de St-Léonard, en religion Sr Gisèle des Anges; M. Louise Berthiaume, de St-Léonard, en religion Sr Gilberte Marie; Georgette Landry, de St-Eugène de Grantham, en religion Sr Rose du Carmel; Florence Vincent, de Ste-Perpétue, en religion Sr Florence Marie; Bertha Chayer, de Chiswick, Ont., en religion Sr St-Louis de Grenades; Marguerite Marcotte, de Eyrain, Témiscamingue, en religion Sr Marie Lauza; Isabelle Tessier, de St-Guillemme, en religion Sr Marie-Isabelle; Juliette Talbot, de Drummondville, en religion Sr Marie-Claude; Rose-Aimée Fleury, d'Arthabaska, en religion Sr Marie Gisèle; Louisa Tessier, de St-Guillemme, en religion Sr Marie-Anne; Jacqueline Sylvestre, de St-Jean des Piles, en religion Sr Marie-Odette.

Ont prononcé leurs vœux temporaires: Soeur Cécile de l'Ange Gardien, née Bernadette Ledoux, de Spencer, Mass.; Sr Gertrude Thérèse, née Fernande Girard, de Nodules; Sr St-Oscar, née Thérèse Beaupré, de St-Léonard; N.B.; Sr St-Pierre d'Alcantara, née Lucienne Scalabrini, de Ste-Hedwidge; Soeur Marguerite de la Visitation, née Marguerite Mayer, de St-Placide de Bearn, Témiscamingue; Sr Pauline de Lisieux, née Pauline Lafond, de La Visitation; Soeur Anne Cécile, née Juliette Bergeron, de Kirkland Lake; Soeur Cécile de l'Immaculée, née Estelle Proulx, de La Bale du Febvre; Soeur Céline de la Providence, née Jeannette Lemay, de Montréal; Soeur Madeleine des Anges, née Madeleine Lefebvre, de La Bale du Febvre; Sr St-Martin de Tours, née Jeannine St-Martin, de Montréal; Sr Jeanne du Divin Coeur, née Jeanne Lemire, de La Bale du Febvre; Sr Bernadette des Lys, née Cécile Potvin, d'Edmonton, Alberta; Sr Hélène de l'Eucharistie, née Marcelle Grondin, de St-Thomas de Paréville; Sr Marcelle de Marie, née Marcelle Lemire, de La Bale du Febvre; Sr Louise de Jésus, née Jeannette Pelletier, de St-Germain de Kamouraska; Sr Anne du Carmel, née Henriette Blondin, de La Bale du Febvre; Sr Rolande de Jésus, née Rolande Bellemar de St-Barnabé; Sr Thérèse de la Paix, née Thérèse Potvin, d'Edmonton, Alberta; Sr Louise de l'Eucharistie, née Geneviève Jacob, de Ste-Geneviève de Batiscan; Sr Ste-Violette

mentionné quelques jours plus tard. Le 15 février, en cette même chapelle de l'Hôtel-Dieu, Son Exc. Mgr l'Evêque présidait la cérémonie de profession temporaire des RR. SS. Rollande Girard du Cap de la Madeleine, Denise Héon de La Tuque, Fernande Dumont de Béancourt, Marie Bergeron de Le Précieux-Sang, Pauline Côté de La Visitation, Thérèse Thibault de Drummondville, Hermance Daigneault, de Drummondville et Gabrielle Granger de St-Majoric, et celle des vœux perpétuels de Rév. Soeur Georgette Charette, d'Amos.

M. l'abbé Joseph Bergeron du Séminaire, frère de l'une des nouvelles professions, fit le sermon. Au chœur, on remarquait encore M. l'aumônier Emilien Paillé, M. le chanoine F.-A. St-Germain, les RR. PP. J.-M. Landreville et R.-M. Charest, s.m.m., le R. P. Jourdain Lehoullier, o.p., MM. les abbés Eugène Peplin, Martial Manseau, Georges Côté et Georges Auger.

A cette cérémonie qui se termina par la bénédiction du St-Sacrement, de même qu'aux précédentes, de nombreux parents et amis se firent les témoins édifiés de toute cette jeunesse se consacrant au service de Dieu.

Le 5 février se déroulait à l'Hôtel-Dieu de Nicolet une cérémonie de Prise d'habit sous la présidence de S. Exc. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet. Fixée à 8 h. a.m., elle réunissait au chœur MM. les abbés Emilien Paillé, aumônier de la maison et Georges Côté, du Séminaire, lesquels assistaient Son Excellence, ainsi que MM. les chanoines Théophile Melançon et Emile Lauzière et M. l'abbé Antonio Bettez de l'Ecole Normale. M. l'abbé Georges Auger, de l'évêché, agissait comme cérémoniaire.

Voici les noms des élèves du jour: les RR. SS. Yvette Paquin, de Trois-Rivières, Laura Turmel et Thérèse Levasseur, toutes deux de St-Léonard.

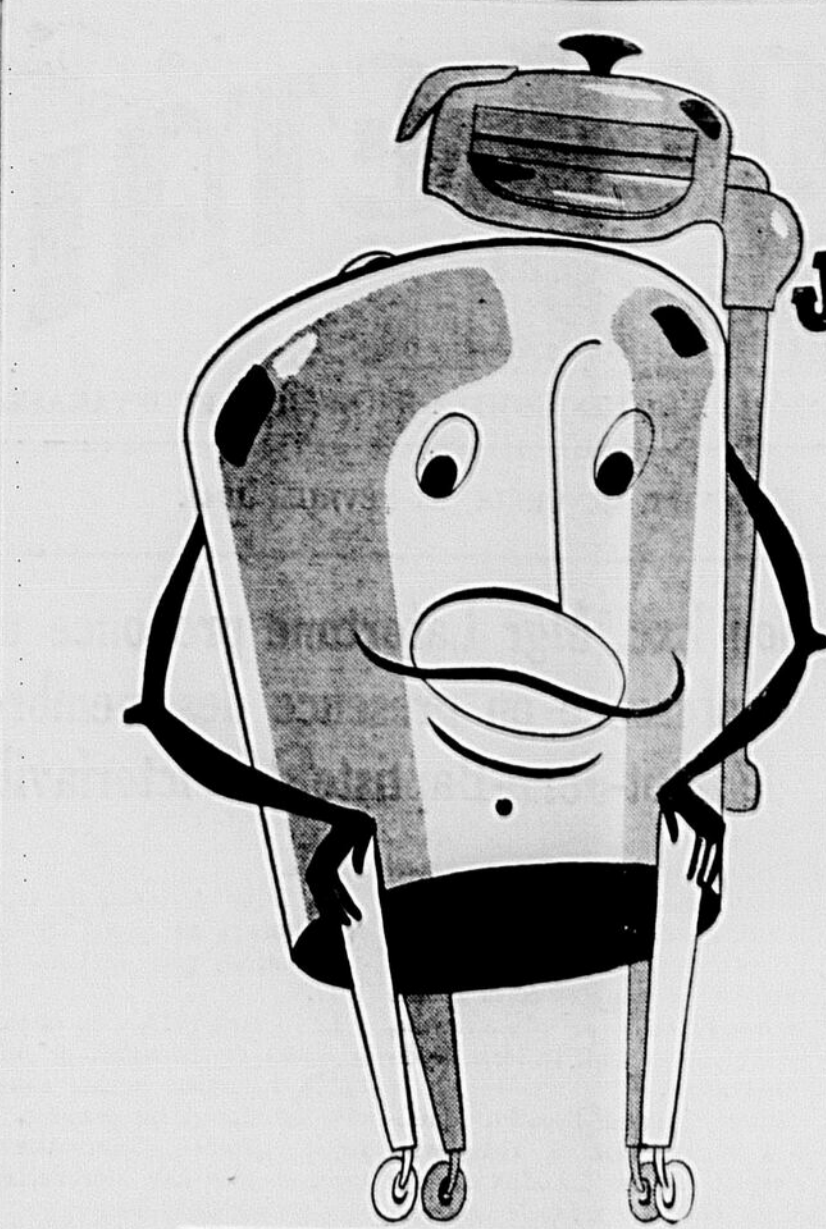
Le rév. Père Maurice-Marie Cadieux, s.m.m., sup. au Noviciat Montfortain, prononça le sermon de circonstance et démontra en termes éloquentes l'obligation pour tout religieux de "revêtir le Christ" et de "prêcher le Christ".

En ce même jour, un beau groupe de jeunes filles, voulant marcher sur les traces de la Vénérable Mère d'Youville, disaient adieu au monde et devenaient, de la grande famille "Grise", les benjamines. Leur entrée se fit solennellement à la chapelle à 3.30 hrs p.m. et c'est alors que Mlles Annette Paiement, d'Amos, Fernande Maranda, de La Ferme, Abitibi, Madeleine Carrière de St-Wenceslas, Virginie Corriveau de St-Majoric, Camilla Lemire de Nicolet, M.-Ange Plourde de St-Wenceslas, Rita Leclerc, de Trois-Rivières, Gertrude Francoeur de St-Félix de Kingsey, Thérèse Chassé de St-Elphège, Lucille Plante de Ste-Christine, Simone Larivière de La Visitation, M.-Anna Denault, d'Arthabaska, Madeleine Rho de Béancourt et Camilla Désilets de St-Gregoire prirent le doux nom de "Soeur".

M. l'abbé Georges Leblanc, curé de La Visitation et protecteur de l'une des figurantes, prenait place au chœur pour cette réception.

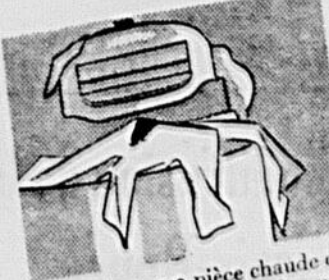
M. l'aumônier Emilien Paillé, tout en invitant les nouvelles postulantes à la reconnaissance leur demanda encore, dans son allocution, du "sourire" et de la "bonne volonté", deux puissants auxiliaires dans le travail de leur formation religieuse.

Une quinquième postulante, soeur Bella Labonté, de Providence, R.I., se joignait au groupe ci-dessus

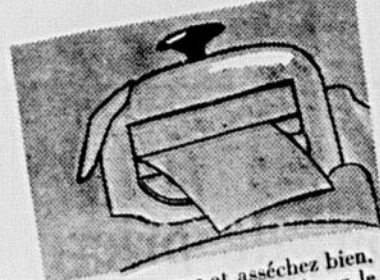


\* Vos serviteurs électriques — soyez bons pour eux Je suis votre laveuse électrique

\* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main-d'oeuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.



Gardez dans une pièce chaude ou remplissez l'eau chaude une heure avant de vous en servir. Ne surchargez pas. Mettez-y les vêtements un par un, tant qu'ils y logent sans effort.



Rincez l'essoreuse et esséchez bien. Relâchez la tension et placez le linge entre les rouleaux.



Asséchez bien la cuve de la laveuse. Laissez-la ouverte. Assurez-vous que l'eau s'est entièrement écoulée du boyau et de la gouttière du boyau et de la pompe. Essayez le fil électrique avec soin et enroulez-le lâchement sur les supports. Voyez à ce que l'appareil soit bien d'aplomb.

The Shawinigan Water & Power Company Électricité Produits Chimiques GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

Campagne du Timbre d'Epargne de Guerre dans le comté

Ouverture officielle à Victoriaville.

Mardi, le 15 février, à l'Hôtel Manoir Victoria, à Victoriaville, une trentaine de Présidents d'Associations, de marchands et de Chefs d'Industries se réunissaient pour fixer un programme d'ensemble en vue de pousser d'une manière active la vente de Timbres d'Epargne de Guerre.

L'assemblée fut ouverte par le Président de la campagne, M. U.-S. Allaire, Propriétaire gérant du Théâtre Victoria, qui souhaita la bienvenue aux personnes présentes.

En quelques mots il expliqua le but de la réunion, et il demanda la coopération de tous, afin de faire de cette autre campagne un succès dont s'enorgueillira le comté d'Arthabaska comme toujours.

Il invita ensuite M. Armand Comtois, organisateur général de cette campagne à dire quelques mots. Celui-ci se dit heureux de rencontrer les principaux hommes d'affaires de Victoriaville. Il donna ensuite des précisions sur le mouvement et sur les moyens d'assurer le succès de cette campagne de vente de Timbres. Il donna un résumé de ce qui a été fait dans d'autres centres et il invita les personnes présentes à suivre ces exemples.

A la suite de l'allocution de M. Comtois, la discussion est laissée ouverte, et tous les assistants y vont de leurs suggestions. Il serait trop long ici de donner un résumé fidèle des idées qui furent émises; cependant, le public sera en mesure de juger d'ici très bientôt des décisions qui furent alors prises.

Assistèrent en outre à cette assemblée: MM. Paul Théberge, Organisateur des Emprunts de la Victoire, Albert Morissette, L.E. G.-E. Parent, Secrétaire, Son honneur le Maire Félix Champagne, J.-E. Alain, Président Victoriaville Furniture Ltd, Paul-E. Gagné, Vice-président, Eastern Furniture Ltd, Dr J.-P.-H. Massicotte, Robert Astell, Gérant Banque Canadienne Nationale, Jos. Desautels, Vice-président Fashion-Craft Ltd, Jack Friedman Gérant Rubin Bros (Clothers) Ltd, Donat Leblanc, Gérant C. M. & T., Arthur Hamel, Gérant, Fashion-Craft Ltd, F.-E. Alain, Président de la Chambre de Commerce, Jean Massicotte, représentant des Chevaliers de Colomb, Euclide Jutras, Président du Cercle Lacordaire, H. Beaudet, maître de Postes, Raymond Beaudet, Président de la Société St-Jean-Baptiste, Lucien Armand, Président Victoriaville Spécialiste Co. Ltd, Dr Lévi Doyon, Dentiste, Jean-Louis Héon, Industriel de Plessiville, Emilio Patry, Boulanger, Maurice Leahy, de la maison J.-A. Leahy, T. Dumaine, organisateur conjoint de la campagne. Plusieurs autres invités n'ont pu assister à cette réunion à cause d'engagements pris antérieurement.

A la fin de l'assemblée, tous promirent leur concours, et nul doute, qu'encore une fois, la ville de Victoriaville et le comté d'Arthabaska feront ce qu'ils doivent faire, c'est-à-dire, qu'ils atteindront l'objectif qui leur a été fixé, soit \$15,000 pour le comté, dont \$11,000 pour Victoriaville.

La population sera invitée à acheter des Timbres, soit par leur épicer, soit par leur boulanger, soit encore par leur pharmacien. Qu'elle réponde généreusement, il y va de son intérêt et de son bien-être futur.

Dés maintenant, il nous fait plaisir d'annoncer que la direction du théâtre Victoria est à organiser le tirage au sort de \$50.00 en Certificats d'Epargne de Guerre pour le samedi du 28 février. Lisez ce journal la semaine prochaine, afin de connaître les règles du concours.

Sincèrement à vous, Ligue de Sécurité de la Province de Québec, Arthur Gaboury, secrétaire Général.

CEREMONIES RELIGIEUSES A L'HOTEL-DIEU DE NICOLET

Le 5 février se déroulait à l'Hôtel-Dieu de Nicolet une cérémonie de Prise d'habit sous la présidence de S. Exc. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet. Fixée à 8 h. a.m., elle réunissait au chœur MM. les abbés Emilien Paillé, aumônier de la maison et Georges Côté, du Séminaire, lesquels assistaient Son Excellence, ainsi que MM. les chanoines Théophile Melançon et Emile Lauzière et M. l'abbé Antonio Bettez de l'Ecole Normale. M. l'abbé Georges Auger, de l'évêché, agissait comme cérémoniaire.

Voici les noms des élèves du jour: les RR. SS. Yvette Paquin, de Trois-Rivières, Laura Turmel et Thérèse Levasseur, toutes deux de St-Léonard.

Le rév. Père Maurice-Marie Cadieux, s.m.m., sup. au Noviciat Montfortain, prononça le sermon de circonstance et démontra en termes éloquentes l'obligation pour tout religieux de "revêtir le Christ" et de "prêcher le Christ".

En ce même jour, un beau groupe de jeunes filles, voulant marcher sur les traces de la Vénérable Mère d'Youville, disaient adieu au monde et devenaient, de la grande famille "Grise", les benjamines. Leur entrée se fit solennellement à la chapelle à 3.30 hrs p.m. et c'est alors que Mlles Annette Paiement, d'Amos, Fernande Maranda, de La Ferme, Abitibi, Madeleine Carrière de St-Wenceslas, Virginie Corriveau de St-Majoric, Camilla Lemire de Nicolet, M.-Ange Plourde de St-Wenceslas, Rita Leclerc, de Trois-Rivières, Gertrude Francoeur de St-Félix de Kingsey, Thérèse Chassé de St-Elphège, Lucille Plante de Ste-Christine, Simone Larivière de La Visitation, M.-Anna Denault, d'Arthabaska, Madeleine Rho de Béancourt et Camilla Désilets de St-Gregoire prirent le doux nom de "Soeur".

M. l'abbé Georges Leblanc, curé de La Visitation et protecteur de l'une des figurantes, prenait place au chœur pour cette réception.

M. l'aumônier Emilien Paillé, tout en invitant les nouvelles postulantes à la reconnaissance leur demanda encore, dans son allocution, du "sourire" et de la "bonne volonté", deux puissants auxiliaires dans le travail de leur formation religieuse.

Une quinquième postulante, soeur Bella Labonté, de Providence, R.I., se joignait au groupe ci-dessus

Gare aux passages à niveau

Les passages à niveaux sont une véritable "trappe à mort" et les usagers de la route ne doivent jamais s'y engager sans ARRÊTER, REGARDER, ECOUTER.

C'est ce qu'écrivit la Ligue de sécurité de la province de Québec dans une lettre à nos pasteurs, les sollicitant de faire appel à leurs ouailles au prône dimanche prochain.

Comme cette lettre est d'intérêt général, nous la reproduisons ci-contre:

Cher Monsieur le Curé, Nous recevons généralement de MM. les curés des réponses très encourageantes à nos lettres sollicitant leur collaboration. Nous leur en sommes, croyez-moi, des plus profondément reconnaissants.

Devant la succession presque ininterrompue des accidents mortels aux passages à niveaux, il nous faut aujourd'hui vous supplier à nouveau de nous aider, par votre chaude parole, à convaincre les usagers de la route que la voie ferrée est une véritable "trappe à mort" et qu'ils ne doivent jamais s'y engager sans ARRÊTER, REGARDER, ECOUTER.

Il y a quelques jours à peine, les journaux ont relaté que même un groupe de techniciens en sécurité industrielle — bien au courant pourtant des risques d'accidents dans les industries où ils étaient activement engagés — a été victime d'une "abominable boucherie" à un passage à niveau. Pourquoi? Parce que le chauffeur a oublié cette règle de prudence élémentaire: "Arrêter, regarder, écouter".

Il faut donc que tout usager de la route soit bien pénétré de la nécessité de cette précaution aux passages à niveau, et personne mieux que vous, dont la parole entraînant est écoutée et méditée, peut arrêter profondément dans les esprits la pensée de se protéger efficacement à ces endroits dangereux.

Veuillez-vous, cher monsieur le curé, faire appel à vos ouailles à la prochaine occasion et leur recommander ce que votre bon cœur paternel vous dictera.

Agrez, monsieur le curé, nos hommages respectueux, et fasse le Ciel que votre ministère soit des plus fructueux! Sincèrement à vous, Ligue de Sécurité de la Province de Québec, Arthur Gaboury, secrétaire Général.

Avis du Gouvernement Conseil National du Travail en temps de guerre

Intégration de l'indemnité de vie chère dans le taux de salaire

TOUTS les employeurs au Canada, sujets à l'Arrêté de 1943 régissant les Salaires en temps de guerre (C.P. 9384), l'on rappelle les dispositions de cet Arrêté d'après lesquelles ils doivent, pour chacune de leurs catégories d'emploi qui ne sont pas au-dessus du rang de contremaître, établir un taux unique de salaires, ou un taux gradué de salaires, conformément aux termes de l'Annexe "A" de l'Arrêté, en ajoutant au taux de salaires, ou au taux gradué de salaires, antérieurement autorisés, le montant de toute indemnité de vie chère antérieurement autorisée, et ce à compter de la première période de paye commençant le, ou après le 15 février 1944.

Les employeurs qui n'auraient pas payé l'indemnité de vie chère, antérieurement autorisée, en conformité des ordres généraux émis par le Conseil national du Travail en temps de guerre les 4 août 1942 et 3 novembre 1943 sous l'empire de l'Arrêté régissant les salaires en temps de guerre, C.P. 5963, doivent, conformément à C.P. 9384, inclure les montants de cette indemnité dans les taux de salaires de leurs employés à compter de la première période de paye commençant le, ou après le 15 février 1944, comme susdit.

C. P. McTAGUE, président du Conseil national du Travail en temps de guerre. Ottawa, Canada. D. 3-447-W

Décès de l'ancien supérieur général des Frères du Sacré-Coeur



Arthabaska. Le 15 février, à la Maison Provinciale des Frères du Sacré-Coeur, un service solennel fut chanté pour le repos de l'âme du Révérend Frère Albéric, Supérieur Général de l'Institut de 1906 à 1925. Le Révérend Frère est décédé récemment à la Maison Mère de la Congrégation, à Paradis près du Puy, en France, dans la 92ème année de son âge et la 77ème depuis son entrée en religion.

Le Révérend Frère Albéric naquit à Villard en France, en 1852. Il entra dans l'Institut des Frères du Sacré-Coeur en 1867.

Avant d'être élu Supérieur général en 1906, il enseigna pendant 15 ans et fut Maître des Novices pendant 10 ans au Noviciat de Paradis, il fut Directeur d'école pendant 6 ans, puis il fut Premier Assistant du Supérieur Général pendant 6 ans.

Durant les 19 années de son très fructueux généralat, le Révérend Frère Albéric, entre autres oeuvres marquantes, mena à bonne fin la fondation de l'Annuaire de la Société, (1907); la subdivision de la Province du Canada en Province d'Arthabaska et en province de St-Hyacinthe, (1912); l'approbation définitive par Rome des Constitutions de l'Institut, (1914, 1921); et la fondation en Belgique du Grand Noviciat pour toute la Congrégation, (1924).

Le Révérend Frère visita régulièrement toutes les maisons de l'Institut et il vint en Amérique au moins six fois. Sa discrète parole toujours convaincue et convaincante, ses nombreuses circulaires si riches de fond et si belles de forme, l'entraînant exemplaire de sa vie religieuse vécue au maximum, ont produit d'abondants fruits dans les domaines des études, de la méthodologie, de l'éducation, et de la vie intérieure plus intense. Il eut une sollicitude toute spéciale pour les Juvénats et les Noviciats où se prépare l'avenir de

Aidez la "régularité" avec des Muffins

En mangeant des muffins chaque jour, et en buvant beaucoup d'eau, vous pouvez attaquer la constipation due au manque du "volume" dans l'alimentation. Essayez donc les Muffins au All-Bran Kellogg.

Bien mélanger shortening et sucre; ajouter l'oeuf et bien battre. Incorporer lait et All-Bran; laisser détrempier. Tamiser farine avec sel et poudre à pâte. Ajouter au premier mélange, battre seulement jusqu'à disparition de la farine. Remplir au 2/3 tégouffes graissées et cuire dans four modéré (400°F) environ 30 minutes. Pour faire 8 muffins.

ALL-BRAN Kellogg, Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

POUSSINS BRAY

Voulez-vous élever des poulettes légères? Commandez-les dès maintenant. Les couveuses Bray présentent de nombreuses variétés de volailles. Cependant, il faut commander sans retard, pour éviter les désappointements. Nous avons quelques poussins partis. Agents: Maurice Léveillé, Aston Jct.; J.-H. Rondeau, Ste-Elisabeth; Médéric Breton, RR. 2 Ste-Sophie.

l'Institut. Au Chapitre général de 1925 il fut élu Procureur général auprès du Saint-Siège. Il s'acquitta de ses hautes fonctions avec grand succès. De plus, il fonda le magnifique Collège de Cristo Re à Rome.

En 1937, âgé de 85 ans, il prit sa retraite à la Maison Mère de Paradis, où il continua jusqu'à la fin sa lumineuse vie de dévouement à son Institut.

VICTORIVILLE FURNITURE LTD



Manufacturiers d'ameublements de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de boisier solide, service à déjeuner et articles en fibre.

# L'Heure Littéraire

Dédié à ma mère

## "AU COIN DE L'ATRE"

Lorsque le ciel se couvre perfidement, que çà et là les lumières s'allument, il y a un coin solitaire, dans notre humble logis où j'aime à m'asseoir. Vous le devinez bien près du foyer, je roulez souvent ma chaise. Devant cette flamme généreuse, pétillante qui réchauffe mes membres frileux, fatigués par le labeur quotidien, je me plais à rêver, à méditer, à m'abreuver de saines pensées, à bercer mon imagination de doux souvenirs... Il m'arrive parfois de couler mes regards, au jet de cette flamme symbolique, sur chaque chose qui m'entoure aussi, je contemple avec amour la "photo" bénie d'une aïeule, d'un père aimé, trop tôt disparu, qui pourtant ne semble rien regretter de sa vie laborieuse, exemplaire, puisqu'il me sourit encore.

Dans la demi-obscurité, je vois la vieille horloge, le rustiques paysages qui me rappellent des scènes paysannes, champêtres. Davantage, mes regards se capti-

vent, sont attirés vers un magnifique crucifix qui occupe la place d'honneur; Oui, O Christ implorant, bénissant, je t'adore! A tes genoux, je tombe, et ma prière est celle-ci: De tes bras tendus vers le ciel enveloppe toutes les tristesses de la terre, de ton côté largement ouvert offre un baiser d'amour à nos frères martyrs du feu et du glaive guerrier, qui là-bas en terre étrangère, combattent pour nous, pour la défense chère de nos "droits", relève le courage abattu des mères de ces héros dont le cœur est déchiré par la douleur, donne enfin espoir aux âmes de bonne volonté, en accordant à tous et à chacun la victoire glorieuse, finale, l'éternelle paix!

O coin solitaire, que me restes-tu à te dire? A l'exemple de tous ceux qui m'ont précédé, je veux demeurer près de toi, que tu sois mien toujours, vivre ta vie, me souvenir...

Corinne Duval

## L'ANNEE LITURGIQUE

### Moisson féconde du chrétien

Soulignez ce beau mot de Bossuet: "Toutes les saisons (pour les chrétiens) sont fructueuses." Pas à pas les saisons suivent la vie du Christ. On marche pour ainsi parler côte à côte avec le Christ. On vit sa vie au jour le jour, du premier jour de l'An religieux qui est le premier dimanche de l'Avent jusqu'au dernier après la Pentecôte, et, chemin faisant, on cueille le fruit que portent les saisons et qu'elles donnent, ce fruit béni: Jésus, Jésus enfant, Jésus adolescent, Jésus ouvrier, Jésus précheur, Jésus souffrant, agonisant, Jésus crucifié, Jésus ressuscité. "Toutes les saisons pour les chrétiens sont fructueuses."

Faites-vous donc un devoir de prier avec l'Eglise. La liturgie, c'est l'Eglise qui exprime, par des symboles, par des rites, par des oraisons, par des chants, sa religion envers Dieu, sa religion qui est aussi la nôtre.

## ETES-VOUS PRUDENT DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE VOTRE TRAVAIL?

Les employés d'usine, les travailleurs de guerre dans les manufactures, dans l'industrie, dans les forêts ou sur la ferme se rendent-ils compte que les accidents sont responsables de retards ou de diminutions dans la production...

Un travailleur à la maison ou à l'hôpital ne produit pas. Il devient un fardeau pour sa famille et pour la société car, la plupart du temps, il requiert les soins d'un médecin ou d'une infirmière déjà surchargés de travail.

De récentes enquêtes ont révélé qu'au moins 75% de tous les accidents dans l'industrie sont dus à la négligence. Il en est probablement de même dans la plupart des autres cas. Il faut un effort constant, une attention continue pour rester sur la brèche. La négligence est plus facile mais quand un accident est arrivé, le manque de réflexion coûte cher. Non seulement le travailleur lui-même en souffre, et plus que nul autre, mais la nation et nos combattants ressentent ces pertes de temps, ces retards, ces diminutions dans la production.

Vous êtes-vous déjà demandé: "Suis-je prudent dans l'accomplissement de mon travail?"

Vous pouvez épargner des heures et des jours, même un oeil, un membre ou votre vie, en vous arrêtant quelques minutes, à considérer votre travail, ses dangers et les moyens de les éviter.

Il existe deux méthodes reconnues pour extraire le sel de la terre. On peut le miner ou le faire jaillir. Quand il est miné, de gros morceaux pesant jusqu'à 250 livres sont extraits de la terre. Quand il vient d'un puits, il a la consistance d'une saumure très forte. Cette saumure est évaporée et purifiée. Ceci donne le sel de table.

### PETITES ECONOMIES

Pour celles dont le mot d'ordre est l'économie dans les moindres petites choses, il est plutôt désagréable de trouver les restes de fromage moisissés dans la glacière lorsqu'on veut les utiliser. Il y a toujours moyen de gratter la partie moisie et de râper le reste. Mais il vaut encore mieux prévenir! Alors, ayez la précaution d'envelopper les restes de fromage dans du papier ciré avant de les déposer dans la glacière. Si c'est du fromage cheddar, enveloppez-le dans un morceau de toile ou de coton trempé dans le vinaigre et essoré. Ceci préviendra toute moisissure. Les tout petits restes peuvent être conservés dans un bocal fermé.

Il est très important d'absorber suffisamment de vitamines B dans sa diète quotidienne, surtout en hiver où il en faut davantage. Les germes de blé ajoutés au gruau chaud, le matin, vous fourniront cette quantité supplémentaire. Il est important de ne pas trop cuire les germes de blé. Ajoutez-les environ cinq minutes avant de servir le gruau. Servez-les crus avec les céréales non cuites. N'oubliez pas surtout que les germes de blé se conservent mieux dans un endroit frais et sec.

Le beurre et la graisse sont souvent empaquetés dans des boîtes en carton paraffiné. Ces boîtes font d'excellents contenants pour la pâte à tarte ou à biscuits qu'on garde dans la glacière ou pour empaqueter des biscuits pour envoyer outre-mer.

Bientôt le printemps montrera la tête à l'horizon. Ce sera le temps du grand ménage, le temps



La Croix-Rouge a expédié des millions de colis de vivres aux prisonniers de guerre. Il importe qu'elle continue à expédier ces colis indispensables.



Le sérum sanguin est fait du sang des donneurs bénévoles, recueilli dans les cliniques de la Croix-Rouge. Ce sérum a déjà sauvé des milliers de vies humaines. Il faut de l'argent pour assurer le fonctionnement des cliniques.



Les hôpitaux ont besoin de gardes-malades diplômées. Les infirmières de la Croix-Rouge, vraies sœurs de Charité qui soignent nos blessés, attendent de vous les moyens de poursuivre leur oeuvre humanitaire. Donnez généreusement.

Les besoins vont grandissant. Donnons!

LA CROIX-ROUGE a besoin de \$10,000,000 IMMEDIATEMENT

Objectif provincial: \$2,250,000

### Services de la CROIX-ROUGE

- Gardes-malades
- Volontaires
- Cliniques des donneurs de sang
- Colis aux prisonniers de guerre
- Ambulances
- Instruments de chirurgie
- Médicaments
- Service de renseignements pour les prisonniers
- Secours aux soldats
- Secours aux équipages de la marine marchande
- Secours aux sinistrés
- Service de renseignements pour les civils
- Instruction des volontaires
- Vivres aux Alliés
- Secours aux civils
- Équipement mobile

## LA CROIX-ROUGE + CANADIENNE

205 b Notre-Dame • Tel: 468

**CECI EST GRATIS!**

**QUAND VOUS ACHETEZ CES DEUX**

**UN GROS CARTON de Kellogg's CORN FLAKES GRATIS dans le SPÉCIAL Kellogg's POUR FAMILLE 3 cartons pour le prix de 2**

**NE TARDEZ PAS - LA PROVISION EST LIMITÉE**

Kellogg's Corn Flakes - quatre familles canadiennes sur cinq disent qu'ils aiment par leur saveur.

Kellogg's All-Wheat - du blé complet canadien sous sa forme la plus délicieuse.

de tapisser, peinturer, etc. Peinturer surtout, donne le cauchemar à beaucoup de femmes. On craint les taches, le pinceau qui peut dégoutter sur le plancher. Une assiette ou un morceau de carton en dessous de la boîte de peinture? Vous y déposez le pinceau et il vous suit ainsi sans danger de traîner sur le plancher ou sur un meuble.

## Montreal Light Heat & Power

Dans tous les pays civilisés, y compris le Canada, l'on accorde à l'exproprié, la valeur de ce qu'on lui prend, et non le coût. Voilà une déclaration concernant le litige en cours sur la question du "coût" et la "valeur" dans les cas d'expropriations, déclaration énoncée dans une lettre adressée au premier ministre par M. Aimé Geoffrion, C.R.R., Avocat, de la Montreal Light Heat & Power. Une copie de cette lettre a été adressée à tous les actionnaires.

Dans cette lettre, M. Geoffrion signale que, depuis 1890, ici, au Canada, la loi a reconnu la "valeur" comme base équitable de paiement. De fait, en 1940, des articles ont été passés à cette effet, sous le régime même de M. Godbout.

Afin de prouver l'illogisme du "coût" comme base de paiement, M. Geoffrion souligne que les valeurs subissent des fluctuations. Il demande si, le "coût", dépassant la "valeur", le Gouvernement considérerait encore le "coût" comme base équitable d'expropriation? Dans ces conditions, dit-il, il ne fait aucun doute que le gouvernement considérerait la "valeur", choisissant de l'un ou de l'autre, le plus avantageux.

Pour ce qui a trait au principe du "coût" sans dépréciation, invoqué dans le bill projeté, M. Geoffrion l'a qualifié de "pure

fantaisie", déclarant: "Si le coût selon le projet de loi doit être diminué de la dépréciation pour fixer la compensation, il y aurait bien des cas où la propriété, ayant une grande valeur commerciale, remplissant ses fonctions pleinement, serait acquise pour presque rien ou même pour rien".

"Je dois faire remarquer qu'il y a deux ans à peine le principe de la valeur et non du coût a été reconnu dans la loi relative à l'expropriation de la compagnie Beauharnois, chapitre 28 des Statuts de 1941, article 3. Non seulement il en résulte qu'en 1941 vous considérez que le principe général de la valeur comme base devait s'appliquer aux services électriques, mais aujourd'hui si votre loi était adoptée telle que suggérée vous changeriez entièrement la loi de 1941 et vous acquerriez le principal actif de la compagnie, la majorité des actions de la compagnie contrairement au Statut de 1941".

"Si la législature veut restreindre le principe suggéré de l'expropriant payant le coût et non la valeur, uniquement à la compagnie actuelle, il aura de la difficulté à démontrer que cela est équitable et personnel, je le dis avec tout le respect possible, ne croira qu'il ne sera pas de nouveau appliqué." M. Geoffrion prétend que selon le principe du coût comme base de paiement d'expropriation, les actionnaires d'un service publique de Québec sont "exposés au danger pressions que inevitable de perdre". Car, déclare-t-il, "Il n'y a donc aucune chance de profit et il y a grand danger de perte. C'est-à-dire que le placement dans ces entreprises devient impossible! M. Geoffrion cite de nombreux exemples d'expropriations de services d'utilité publique: aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, et même, en Ontario, le cas de l'Hydro. Dans chacun de ces cas, la "valeur" et non le "coût" fut considérée comme base équi-

table d'expropriation. Quant à la Hope Natural Gas Company, dont le cas est cité en exemple par M. Godbout, l'on doit se rappeler qu'il s'agissait de taux et non d'expropriation, ce qui est tout à fait différent, déclare M. Geoffrion.

Etant donné que la Commission des Services Publics est composée d'employés civils au service du Gouvernement, M. Geoffrion recommande la formation d'un tribunal spécial et impartial pour juger la question.

## M. WELSFORD ELU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SHAWINIGAN

A l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de The Shawinigan Water & Power Company tenue aujourd'hui, on a annoncé que Monsieur H. G. Welsford avait été élu au conseil d'administration de la compagnie, pour remplacer la vacance créée par la démission de Monsieur G. H. Duggan.

Monsieur Welsford est vice-président et gérant général et membre du conseil de Dominion Engineering Works Ltd.; il est aussi membre du conseil de Dominion Bridge Co. Ltd. et vice-

## La 17ième Compagnie de campagne, Corps de Génie Royal Canadien reçoit deux de ses membres de retour d'outre-mer

Mardi soir au manège militaire du Corps des Ingénieurs avait lieu une grande soirée à l'occasion du retour d'outre-mer du Cpl. Séphirin Paris et du L. Col. A. Plourde, un peu avant le lunch le major F. E. Alain, Officier Commandant, présenta les deux héros à l'assistance, le Col. Paris ainsi que le L. Col. Plourde se sont enrôlés à Victoriaville dès les premiers jours de la guerre en 1939 et ils ont tous deux 54 mois de service actif, dont 36 mois outre-mer. Ces deux militaires sont heureux d'être de retour au pays; mais tout de même ils regrettent d'avoir été obligés de laisser leurs compagnons d'armes qui sont encore en Angleterre et dont un bon nombre de Victoriaville, et ils faisaient partie du Corps de Réserve du 4th Army Troops, R.C.E.

président de Canadian Pratt & Whitney Aircraft Ltd.

## Bilan du C. N. R.

Montréal, 21 février — Le bilan du Canadien National pour le mois de janvier 1944 accuse une augmentation sur le mois de 1943 correspondant, tant dans les recettes d'exploitation que dans les recettes nettes.

En janvier 1944, les recettes d'exploitation se sont élevées à \$33,096,000, comparativement à \$29,278,000 en janvier 1943, une augmentation de \$3,818,000.

Les recettes nettes se sont élevées à \$5,023,000, chiffre que l'on compare à \$4,473,000 pour la période de 1943 correspondante, une augmentation de \$550,000.

Voici le sommaire:

	Mois de Janvier		
	1944	1943	Augmentation
Recettes d'exploitation	\$33,096,000.	\$29,278,000.	\$3,818,000.
Frais d'exploitation	28,073,000.	24,805,000.	3,268,000.
Recettes nettes	\$ 5,023,000.	\$ 4,473,000.	\$ 550,000.

# Vraiment...

Molière, de nos jours, aurait peut-être écrit: "McNaughton, le malade malgré lui..."

L'estime dans laquelle l'ouvrier tient les Syndicats Catholiques est bien illustrée par le fait que dans une même ville, à St-Hyacinthe, les Syndicats y ont, en 1943, quasi triplé le nombre de leurs membres qui sont maintenant de 1,800. Le travailleur adhère si volontiers à nos Syndicats que les unions étrangères se brisent définitivement les dents à vouloir attirer nos ouvriers.

On dirait qu'il est défendu à un contrôleur d'Etat d'être de bon compte. Ces jours derniers, aux Communes, un député (J. A. Choquette) racontait comment le contrôleur des huiles avait refusé à une beurrierie la gazoline qui eût permis à son camion de recueillir la crème de ses actionnaires, de ses "patrons", comme on dit chez nous. L'essence ne fut pas plus épargnée pour cela comme les fermiers durent se réorganiser chacun à aller, avec son auto, porter sa crème!

L'avion est en passe de devenir l'arme par excellence. Voici qu'on vient d'équiper le bombardier Mitchell B-25 avec un canon "75" qui tire à 4,000 verges un obus de 15 livres avec une justesse de carabine. Aussi le Mitchell est-il devenu la terreur des Japonais. Et que dire maintenant de la Superforteresse de 60 tonnes que ces 8,000 c.v. rendront manœuvrable comme un vulgaire chasseur! Le jeu de ses nouvelles tourelles est parfaitement automatique, réglé sur les mires avec lesquelles le canonier cherche l'adversaire. La guerre, vraiment, devient une affaire en l'air!

De l'excellent discours prononcé, l'autre jour, aux Communes, par M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne et président de l'Association des Hebdomadaires C.F., nous extrayons les passages suivants qui, incidemment, interprètent bien l'opinion de la presse rurale à l'endroit de la doctrine socialiste: "Le socialisme, qui veut effacer les inégalités naturelles et établir l'égalité des conditions, peut-il arriver à son but sans supprimer la fortune individuelle qui est le gène de la plus grande partie du travail, sans confier à l'Etat la gestion de toute l'entreprise privée. Ce qui revient à dire: l'Etat s'empare de la propriété; l'Etat administre et contrôle tout, d'où étatisation; étatisation implique fonctionnarisme, c'est-à-dire la levée d'une nuée de fonctionnaires, constituant des blocs féodaux, organisant des petits états dans l'Etat; le dernier des fonctionnaires, sous le banal prétexte qu'il est un fragment de l'Etat, possède l'opportunité de se croire un petit dictateur et de traiter le public comme tel.

"Je suis contre le socialisme parce qu'il est contraire tout d'abord aux principes de la religion à laquelle j'appartiens, la religion catholique; parce qu'il est aussi un non-sens et une utopie. L'histoire — le livre par excellence des expériences humaines — le prouve. Les Grecs, en adoptant le socialisme, perdirent leur indépendance; les Romains, en y adhérant, firent couler la République. La Révolution française l'accepta comme préparation, mais ne tarda pas à le répudier, en proclamant chose sacrée, la propriété privée. Le socialisme, par lequel on a été mis à l'essai, a été une déception quand il ne fut pas le prélude de

la décadence. Car le socialisme déteste toutes les supériorités, que ce soit celle du talent, de la fortune, de l'intelligence, de l'initiative ou du travail. De là son programme confus, rédigé vaguement pour masquer ses véritables intentions et adapté à un opportunisme journalier; chez lui, aujourd'hui comme hier, les mêmes préjugés cachés sous les fleurs vives des promesses de bonheur, le même fanatisme hypocritement atténué au besoin par des larmes sur la misère du peuple ou accentué si nécessaire par de terribles provocations contre le capital. Grattez le système: ses dirigeants n'ont rien financièrement: pas de commerce, pas d'industrie; qu'ont-ils à perdre? La plupart d'entre eux ne sont pas même nés au pays; peuvent-ils avoir un amour direct et vrai pour le sol qu'ils foulent? Notez leurs ambitions: le pouvoir. Il faut parvenir à tout d'abord, pour ensuite imposer à la nation des mesures qui n'ont rien de compatible avec les lois de la liberté humaine."

## A PROPOS D'ENGRAIS CHIMIQUE 2-10-6 POUR LE LIN A FILASSE

A la demande du Conseil Provincial du Lin, l'Administration fédérale des Engrais Chimiques a autorisé la fabrication de 1500 tonnes d'engrais chimique 2-10-6 pour la fertilisation du lin à filasse dans la province de Québec.

La Section des Engrais Chimiques du Ministère de l'Agriculture de Québec a été chargée de surveiller la répartition de cet engrais spécial.

Certaines lineries coopératives ont déjà recueilli les commandes de leurs membres et les ont transmises à la Section des Engrais Chimiques. Cette procédure ne pouvant cependant convenir à tous les milieux, nous prions les intéressés de bien vouloir suivre les instructions suivantes:

1. — Les producteurs de lin à filasse qui ont besoin d'engrais chimique 2-10-6 voudront bien donner leur commande dans le plus bref délai possible à leur distributeur habituel, que ce soit une coopérative d'achat et vente, un marchand détaillant, ou un agent-vendeur local.

2. — Les distributeurs d'engrais chimiques voudront bien faire parvenir leur commande globale de 2-10-6 à la compagnie qu'ils représentent avant le 1er mars 1944.

3. — Ces distributeurs devront en même temps adresser copie de leur commande globale de 2-10-6 à M. Roland Lespérance, Section des Engrais Chimiques, Ministère de l'Agriculture, Québec, accompagnée d'une liste donnant les noms de leurs acheteurs et la quantité d'engrais 2-10-6 commandée par chacun d'eux.

## PAYSANA DE FEVRIER

Cette édition continue l'année d'étude avec le Calendrier de la Survivance Française en Amérique et s'ouvre sur un tableau d'une religieuse Ursuline instruisant enfants blancs et sauvages. Commentaires de ce fait d'histoire par M. l'abbé Albert Tessier.

Contacts de Françoise Gaudet-Smet (page 5) est un appel à la coopération entre tous les ouvriers d'une même besogne, que ce soit celle des mains ingénieuses ou celle de l'éducation et de l'instruction. Donc, entre la famille et l'école, il faut établir une collaboration. C'est ce qu'en page 6 et 7, des spécialistes comme Esdras Minville, l'abbé Tessier, le R. P. Taché, le R. P. Dragon S.J., Mme Guy Bouillon, Louise Brouillette rappellent pour le bien des uns et des autres.

Le cuir est une des plus riches matières premières base de notre tradition artisanale. Reportage de Germaine Guèvremont, collaboration d'Alfred DesRochers en vers et en prose, de J. B. Roy, agronome, constituent un puissant appel au travail.

Les patrons de couture, les mots croisés, le triest sont à portée de toutes les personnes que ces activités retiennent. Mais la plus belle de toutes les nouvelles du mois est sans contredit celle annoncée dans PAYSANA de février: la publication d'un album de modèles de point de croix pour broderie, tissage, inérasation, point boutoné. Plus de 150 modèles pour \$1.00 taxe et port compris.

L'abonnement à PAYSANA n'est toujours que de \$1.00 par année, et l'adresse est toujours la même: case postale 25, Montréal.

## CONGRES DES CHEVALIERS DE COLOMB A QUEBEC

C'est dans la ville de Québec que sera tenu, le 21 mai prochain, le 45e Congrès Provincial des Chevaliers de Colomb, suivant une décision prise par le Conseil d'Etat, en fin de semaine dernière. Les quartiers généraux du congrès seront au Château Frontenac. Comme par les années passées, les comités commencent à siéger le samedi soir, 20 mai.

On veut faire un véritable succès de ce congrès qui réunira dans la vieille Capitale les délégués des 82 conseils de la Province. Le Conseil d'Etat a rencontré, lors de sa dernière réunion, les responsables de l'organisation. M. J. H. Levasseur, député de district; MM. les Grands Chevaliers L. D. Lachapelle, du conseil Québec; J. R. Rochefort, du conseil Laval; Thé Genest, surintendant des Huttes de Guerre.

A cette assemblée, les membres du Conseil d'Etat ont aussi adopté une résolution de sympathies à l'adresse de M. Alcide Côté, Grand Chevalier du Conseil St-Jean, en deuil de sa mère.

## LA PRODUCTION DES POMMES DE TERRE DANS QUEBEC

Des neuf provinces canadiennes, Québec est au premier rang quant au volume de la production, la valeur de la récolte et l'étendue en culture. En sixième place pour le rendement.

Un rapport récent du Bureau fédéral de la Statistique, transmis au Ministère de l'Agriculture, révèle que la production des pommes de terre dans la province de Québec, s'est élevée, en 1943, à 18,760,000 boisseaux, soit environ 4% de plus que la récolte de 1942, qui était de 18,055,000. Québec a fourni 25% de la production canadienne, estimée à 72,568,000 boisseaux.

La valeur moyenne de la récolte du Québec s'est améliorée également. Le prix moyen sur la ferme, par boisseau, de \$0.97 qu'il était en 1942, est passé à \$1.11 en 1943, pour porter la valeur brute de cette production à \$20,824,000.

L'étendue en culture était de 168,000 acres comparativement à 157,000 en 1942, mais les pluies prolongées et les maladies ont été causes d'une diminution dans le rendement moyen: celui-ci fut de 112 boisseaux à l'acre par comparaison à 115, il y a deux ans. Il était de 146 en 1940.

Les rendements obtenus dans Québec ne rendent pas justice à cette production car ils sont loin de représenter ce que la récolte peut produire. En 1943, au Nouveau Brunswick, les producteurs obtenaient 288 boisseaux à l'acre. Une des causes de notre infériorité est la mauvaise qualité de la semence employée. L'emploi généralisé d'une semence certifiée élèverait considérablement le rendement. Rappelons que le service de l'Horticulture a fait tous

## PAS DE CONFIANCE AUX COMMUNISTES

Le gouvernement anglais vient de donner une rebuffade aux communistes. Leur organe, le Daily Worker a demandé d'avoir son représentant à l'armée comme les autres journaux. Non, a répondu le ministre en cause. Ces journalistes occupent des postes de confiance, ils voient nos tactiques secrètes. Nous ne pouvons laisser accéder à ces postes des hommes qui ont déjà prouvé quel peu de cas ils faisaient des intérêts de leur pays.

## LES INDUSTRIELS VISITENT LA RAFFINERIE DE SUCRE DE ST-HILAIRE

M. J. McQuat, gérant de la succursale montréalaise de la firme industrielle "The Cockshtut Plov Co.", accompagnée de quelques officiels et d'une trentaine d'agents locaux de cette manufacture d'instruments aratoires, ont visité l'usine betteravière de St-Hilaire ces jours derniers. Passant par tous les entrepôts, ils ont constaté les progrès de la construction et de l'aménagement de la raffinerie. Ils se sont grandement intéressés aux renseignements donnés par M. E. Allen et M. L. C. Roy, respectivement gérant et sous-gérant de la Raffinerie du Sucre de Québec, sur la technique de l'extraction du sucre et la fabrication des sous-produits tels que la mélasse et la pulpe de betterave.

Plusieurs agents de la firme Cockshtut sont des cultivateurs de la région métropolitaine intéressés à la culture de la betterave sucrière; ils ont profité de leur passage à l'usine pour signer des contrats par lesquels ils se sont engagés à en cultiver des étendues variant de 2 à 10 acres.

Les agriculteurs manifestent de plus en plus d'intérêt à l'organisation de l'industrie betteravière. On signale que les régions agronomiques de Trois-Rivières et de St-Hyacinthe ont atteint l'objectif fixé. Un intérêt aussi intense se manifeste dans les comités de Nicolet, de Château-Lafontaine et de Deux-Montagnes où tout indique que les superficies cultivées dépasseront les prévisions.

L'administration de la Raffinerie de St-Hilaire étudie en ce moment un plan de distribution équitable des machines dans chaque comté intéressé à la culture de la betterave à sucre afin qu'aucun retard ne survienne dans l'exécution des opérations culturales.

## LE QUESTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

Le samedi, 26 fév. à 7 heures du soir.

C'est au Palais Montcalm, à Québec, que se déroulera le samedi, 26, à 7 heures, le Jeu du Questionnaire de la Jeunesse. Ce sont les premiers de classe des sixième, septième, huitième et neuvième qui prendront part à ce concours que dirigera M. Jean-Pierre Houle.

## CENT SOIXANTE-DIX DESCENDANTS VIVANTS

Une acadienne, Mme Sophie Comeau, née d'Entremont, est décédée à Météghan, N.B., au commencement de février à l'âge de cent sept ans et huit mois, en possession de toutes ses facultés. Elle laisse cent soixante dix descendants dont quatre enfants (elle en eut dix), quatre vingt quinze petits enfants, soixante quinze arrière petits enfants et une arrière arrière petite fille âgée de huit mois. C'est ainsi que se propage la race française en Amérique.

## AU PAYS DE LA RIVIERE-LA-PAIX

Voici les noms et adresses de familles nombreuses de compatriotes établies au pays de la Rivière-la-Paix, qui se joignent aux nôtres de la même région pour inviter d'autres bonnes et braves familles du Québec de venir s'établir parmi eux: Joseph Aristide GRANGER de Tangent 17 enfants vivants; Georges MAURE de Falher, 15 enfants vivants; Georges BOUCHARD, Tangent, 14 enfants vivants; Alfred BOVIN de Tangent, 17 enfants vivants. L'organisation régionale de

## LE PREDICATEUR DU CARMEL A RADIO-CANADA

Le R.P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., docteur en philosophie, docteur en théologie et diplômé de l'Université de Paris, prêchera le prochain carême à Radio-Canada. Le Père Desmarais qui a intitulé la série de ses conférences: "Pourquoi êtes-vous chômeurs?" parlera le samedi soir à huit heures, à partir du 26 février aux postes du réseau français de Radio-Canada.

## HEURE CATHOLIQUE

Poste CKAC à 2 h.

L'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal débutera, le 27 février, à 2 h., par une chronique des livres catholiques. Le reste de l'émission — de 2.15 h. à 3 h. — sera irradié de la cathédrale de Montréal où le public est cordialement invité. Il y aura d'abord un programme de chant religieux, puis une causerie du R. P. Joseph Ledit, S.J. de l'Ecole Sociale Populaire sur la sainte Vierge dans notre vie. Cette causerie sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

## Le quart d'heure des malades

L'émission mensuelle, intitulée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal pour les malades, aura lieu le premier vendredi du mois, 3 mars, sur le réseau français de Radio-Canada (poste CBF), à 4.15 h. L'instruction sera donnée par le R.P. Louis Lalonde, S.J. Les parents et les amis des malades sont priés de leur faciliter l'audition de cette émission qui leur apporte paix et réconfort.

## Congrès mondial des ouvriers

Le British Trade Union congress organise un congrès mondial des unions ouvrières qui doit se tenir à Londres en juin prochain, pour discuter de la paix et les mesures d'après-guerre. Les dirigeants de la Fédération Américaine du Travail ont refusé de prendre part à cette initiative parce qu'on y invite les unions ouvrières soviétiques. Seules ont-ils déclaré, les unions ouvrières "libres" devraient participer à un tel congrès. Or tout le monde sait qu'à l'heure actuelle les unions soviétiques, dominées par l'Etat ne représentent pas en réalité les ouvriers russes.

## LE QUESTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

Le samedi, 26 fév. à 7 heures du soir.

C'est au Palais Montcalm, à Québec, que se déroulera le samedi, 26, à 7 heures, le Jeu du Questionnaire de la Jeunesse. Ce sont les premiers de classe des sixième, septième, huitième et neuvième qui prendront part à ce concours que dirigera M. Jean-Pierre Houle.

## CENT SOIXANTE-DIX DESCENDANTS VIVANTS

Une acadienne, Mme Sophie Comeau, née d'Entremont, est décédée à Météghan, N.B., au commencement de février à l'âge de cent sept ans et huit mois, en possession de toutes ses facultés. Elle laisse cent soixante dix descendants dont quatre enfants (elle en eut dix), quatre vingt quinze petits enfants, soixante quinze arrière petits enfants et une arrière arrière petite fille âgée de huit mois. C'est ainsi que se propage la race française en Amérique.

## AU PAYS DE LA RIVIERE-LA-PAIX

Voici les noms et adresses de familles nombreuses de compatriotes établies au pays de la Rivière-la-Paix, qui se joignent aux nôtres de la même région pour inviter d'autres bonnes et braves familles du Québec de venir s'établir parmi eux: Joseph Aristide GRANGER de Tangent 17 enfants vivants; Georges MAURE de Falher, 15 enfants vivants; Georges BOUCHARD, Tangent, 14 enfants vivants; Alfred BOVIN de Tangent, 17 enfants vivants. L'organisation régionale de

# La Cueillette LEMIRE

Tranche No 4. 1633, 20 OCTOBRE. QUEBEC.

Voilà la 1ère famille des Lemire au Canada; une belle famille de seize enfants. Avec de telles familles, le congrès des Lemire va bien prendre plus que la Baie du Febvre pour ses assises du 2 juillet prochain.

I. JEAN Lemire, maître-Charpentier, b 1626, fils de Mathurin et de Jeanne Bouvier, de St-Vivier, évêché de Rouen; s 5 oct. 1684, à Québec. Son épouse: Louise Marsolot (Nicolas et Marie La Barbide).

TOUS ISSUS ET BAPTISES A QUEBEC: ANONYME, b et s 28 déc. 1655. — ANONYME, b et s 26 janv. 1657. JEANNE-ELISABETH, b 14 juin 1658; m 26 nov. 1676, à Pierre Gau-mont.

MARIE, b 3 fév. 1660; m 27 nov. 1677, à Pierre Moreau; s 13 mars 1736. JOSEPH, b 6 mars 1662; 1o m 1 avril 1685, à Anna Hodouin; 2o m 13 mars 1690, à Jeanne Le Normand.

ANNE, b 16 mars 1664; 1o m 20 oct 1681, à Laurent Tessier; 2o m 1689, à Jean-Pierre d'Au-Jollet; 3o m 9 nov. 1694, à Paul-Antoine deRupallay; s 12 juin 1750, à Montréal.

LOUISE, b 10 mai 1666; m 20 oct. 1681, à Pierre Pepin dit Laforce, capitaine de milice de la seigneurie de la Baie (Guillaume); s 22 juin 1727, à Montréal.

CATHERINE, b 21 mars 1668; 1o m 4 nov. 1686, à Jean Raymond; 2o m 11 sept. 1707, à Louis LeCavalier; s 20 mai 1749, à Montréal. MARIE-ANNE, b 26 mai 1669; m 11 août 1690, à Gédéon de Catalogne, à Montréal.

JEAN, b 23 fév. 1671; s jeune. — Charles, b 24 mai et s 23 juin 1673. MARIE-CHARLOTTE, b 7 avril 1674; s 21 juillet 1677.

MARIE-FRANCOIS, b 2 juillet 1675; m 5 fév. 1701, à François Foucault. JEAN, b 6 sept. 1676; m 30 juillet 1703, à Elisabeth Bareau. HELENE, b 29 août 1678; s 21 mars 1681.

PIERRE, b 7 mai et inhumé le 18 mai 1681.

1822, 9 SEPTEMBRE, MASKINONGE

V. MODESTE Joseph-Modeste et Apolline Vertefeuille CHAMPOUX, Sophie (mineure d'Antoine et Elisabeth DeSerros), s 19 mai 1883 à St-Justin. Modeste se fit tuer par son cheval; s 22 janv. 1852.

ISSUS: MODESTE, b 22 oct. 1822, meurt à l'âge de 8 mois. — THERSILE, b 13 juin 1824, morte à 9 mois. — LEOCADIE, b 23 déc. 1825, décède à l'âge de 8 ans.

JOSEPH, b 19 oct. 1827; m 10 janv. 1854, à Eléonore Bruneau. CUTHBERT, b 23 sept. 1829; m 21 avril 1852, à Elmire Sicard.

DAVID, b 19 mai 1831, mort à 5 mois. SOPHIE-THERSILE, b 11 juillet 1832; m 20 fév. 1855, à François Bruneau (Frs)

GODFRINE, b 2 fév. 1834; JUDE, b 22 janv. 1836, mort à 8 jours. — ONESIME, b 25 avril 1837, décède à 19 mois.

LOUIS-OVIDE, b 16 fév. 1840; m 2 mai 1864, à Marie Pellerin (Paul) MARIE-CLAIRE, b 10 avril 1843, ne vécut que 7 jours.

ONESIME, b 3 mars 1844, meurt en bas âge.

1754, 19 FEVRIER, BOUCHERVILLE

IV. JOSEPH Lemire dit Foucault, s 22 janv. 1793, à Nicolet J.-Bte III LOISEAU Lucas, Madeleine (Jean).

ENFANTS baptisés à Nicolet: JOSEPH, b 4 mars 1756; m 5 juillet 1779, à Marie-Anne Lemire (Pierre) JEAN-BTE, b 15 janv. 1758; m 11 oct. 1790, à Marie Provencher.

MARIE-MADELEINE, b 10 mai 1759; m 27 janv. 1777, à Joseph Lemire (Pierre III). JOACHIM-THEODORE, b ; 1o m 27 sept. 1784, à Marie-Joseph Triganne; 2o m 22 sept. 1794, à Marie-Anne Provencher.

MARIE-JOSEPHTE, b m 24 oct. 1791, à Joseph Roy.

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta — l'A.C.F.A. — nous fournit l'adresse de ses collaborateurs dans le district de McLennan Falher qui sont prêts et qualifiés pour donner des renseignements précis sur le pays qu'ils habitent:

FALHER — M. Lucien St-Arnaud, président du comité de colonisation, Falher, Alta.

GIROUXVILLE — M. Jean St-Arnaud, secrétaire du comité de colonisation, Girouxville, Alta.

DONNELLY — M. Joseph Filion, président du comité de Colonisation, Donnelly, Alta.

McLENNAN — R. P. Léon Naudau, O.M.I., curé de McLennan, Alta.

GUY — M. Walter Hébert, membre du comité de Colonisation, Guy Alta.

JEAN COTE — R. P. Maxime Brunet, o.m.i., Jean Côté, Alberta.

JOUSSARD — R. P. Jacques Huguerre, O.M.I., Jousard, Alta. SPIRIT RIVIER — M. Engèle Dion, président de l'A.C.F.A.,

Spirit River, Alta. TANGENT — M. Joseph Granger, président du comité de Colonisation, Tangent, Alta.

EAGLESHAM — M. Thomas Lessard, secrétaire de l'A.C.F.A., Eaglesham, Alta.

CODESA — M. René Chamberland, secrétaire de l'A.C.F.A., Codesa, Alta.

La Société de Colonisation de la Rivière-la-Paix a de plus deux missionnaires - colonisateurs ici dans Québec dans le moment. Le révérend père Alfred Bouchard, o.m.i., ancien curé de Falher, Alberta, 15 avenue des Oblats, Québec, Qué., et monsieur l'abbé C. St-Pierre, ancien curé de Tangent, presbytère St-Frédéric, Drummondville, P.Q. Vous voulez des renseignements sur la colonisation au pays de la Rivière-la-Paix n'hésitez pas à les demander. Vous comptez aller visiter le pays cette année c'est le temps d'y songer!



Avec les compliments de ARTHUR MARTIN Gérant de CONSOLIDATED OPTICAL LTD NICOLET

David Deshaies A.B.B.A. Arch. No. 6 NICOLET, P. Q. O.P. 74 O.P. 118

ARTHUR BELIVEAU, C.R. AVOCAT ET PROCUREUR NO 42 RUE DES CASERNES TROIS-RIVIERES, P. Q. Tél.: 556

Ayez-en pour votre argent Roulez-les avec le TABAC A CIGARETTES VOGUE

Gaudet et Vigeant AVOCATS - PROCUREURS NICOLET, P. Q.

